

Année Universitaire 2019 – 2020

SPORTIFS DE HAUT ou de BON NIVEAU à L'UNIVERSITÉ DE TOURS

ou la volonté de concilier études universitaires et sport de Haut ou de Bon Niveau

NOM, Prénom : N° Carte d'Étudiant :

Activité :
.....

Première demande

Renouvellement

Votre NIVEAU SPORTIF et la RÉUSSITE DANS VOS ÉTUDES peuvent vous faire bénéficier du STATUT DE SPORTIF DE HAUT ou de BON NIVEAU à l'Université de Tours

Vous devez rendre votre dossier avant le **03 septembre 2019** au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) 14 avenue Monge 37200 TOURS

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être étudiant à l'Université de TOURS
- **Niveau sportif requis pour les sportifs, arbitres, juges et Entraîneurs de Haut Niveau**
 - être inscrit sur les listes du ministère des sports (Élite, Senior, Relève, Reconversion) Espoirs ou Collectifs Nationaux
 - et/ou être en contrat en centre de formation agréé d'un club professionnel ou appartenir à des structures labellisées (Pôle France, Espoir...)
 - ou être dans les meilleurs de sa catégorie en sports individuels (podium Championnat de France) notamment pour lesquels il n'y pas de liste ministérielle ou en première division de certains sports collectifs.
- **Niveau sportif requis pour les sportifs, arbitres, juges ou Entraîneurs de Bon niveau**
 - pratiquer de façon intensive et régulière (au moins 8 à 10 heures par semaine) une activité physique sportive ou d'expression.Et :
 - avoir obtenu des podiums ou des titres internationaux, nationaux ou interrégionaux dans des compétitions fédérales, scolaires ou universitaires.
 - et/ou remplir les critères spécifiques à l'Université de Tours (cf document niveau minimum requis joint)

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Pour les sportifs de Haut Niveau :

- 1) Fiche de candidature ci-après (pages 3 à 5)
- 2)
 - attestation d'inscription sur une des listes de sportifs de Haut Niveau (Élite, Senior, Relève, Reconversion) , Espoir, ou Collectifs Nationaux, ou arbitres ou juges ou Entraîneurs sportifs de Haut Niveau, reconnues par le ministère des sports,
 - ou attestation de stagiaire en centre de formation
 - ou tout document permettant de justifier votre niveau sportif (Présence en Pôles, classement fédéral, convocations...)
- 3) Documents de prise de licence FFsportU (formulaire licence, charte, certificat médical ou photocopie licence fédérale, chèque de caution)
- 4) 1 enveloppe au format 16x23 cm timbrée pour 70 grammes (soit à 2.10 € en juin 2019), **libellée à vos nom, prénom et adresse personnelle.**
- 5) Une photo

Pour les sportifs de Bon Niveau :

- 1) Fiche de candidature ci-après (pages 3 à 5)
- 2) Lettre de motivation faisant ressortir les raisons pour lesquelles l'étudiant demande à bénéficier du statut de sportif de Haut ou de Bon Niveau (mise en cohérence du projet sportif et de formation).
- 3) Photocopies des relevés de notes ou bulletins scolaires ou résultats aux examens de l'année (scolaire ou universitaire) de la demande.
- 4) Renseignements concernant la situation sportive :
 - photocopies de convocations, de résultats à des compétitions et/ou stages de niveau national,
 - et/ou articles de presse ou toute autre pièce qui permet d'apprécier votre niveau sportif.
- 5) Documents de prise de licence FFsportU (formulaire licence, charte, certificat médical ou photocopie licence fédérale, chèque de caution)
- 6) 1 enveloppe au format 16x23 cm timbrée pour 70 grammes (soit à 2.10 € en juin 2019), **libellée à vos nom, prénom et adresse personnelle.**
- 7) Une photo

Certains documents peuvent être longs à obtenir.

Veillez prendre les dispositions nécessaires car tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné par les membres de la Commission de Sport de Haut ou de Bon niveau de l'Université de Tours

ÉLÉMENTS DU STATUT DE SPORTIF DE HAUT ou de BON NIVEAU A L'UNIVERSITÉ DE TOURS

L'Université de Tours, depuis la décision du Conseil d'Administration du 24 Mars 1989, s'efforce de permettre de mener de front ÉTUDES et PRATIQUE sportive de Haut ou de Bon Niveau en cherchant à suivre au plus près les directives proposées par le code du sport, le code de l'éducation, la circulaire n° 2006-123 du 01-08-2006, et la note de service n°2014-71 du 30-04-2014.

L'étudiant nouvellement promu « sportif de Haut ou de Bon Niveau » à l'occasion de la commission d'attribution (septembre 2019), devra signer une charte qui le lie avec l'Université de Tours, en association avec son Club Sportif.

La Commission Universitaire du Sport de Haut ou de Bon Niveau peut attribuer ce statut aux étudiants de l'Université de Tours à l'exception de ceux inscrits au SUFCO, au CUEFEE.

L'étudiant dispose alors de droits et de devoirs.

DROITS :

- Tutorat, accueil, suivi personnalisé par :
 - le chargé de mission du SUAPS auprès des sportifs de Haut et de Bon Niveau
 - le Responsable de l'année de diplôme et/ou la scolarité

En accord avec la scolarité de la composante (ex : UFR, IUT ou École Polytechnique) :

- Aménagement possible du Cursus Universitaire sous forme de contrat pédagogique (par exemple L1 en 2 ans...)
- Organisation de l'emploi du temps pour la prise en compte des impératifs de l'entraînement et des déplacements (aménagement d'horaires, choix de groupes de TD...).
- Autorisation d'absence pour la participation aux stages et aux compétitions officielles.
- Aménagement des dates d'examens pour les sportifs de Haut Niveau. (Études de cas pour les sportifs de Bon Niveau).

Il est à noter que les étudiants de la Première Année Commune des Études de Santé (PACES) ne peuvent obtenir d'aménagement d'horaires et d'examen.

En plus :

- Possibilité d'hébergement en résidence universitaire.
- Suivi par un cardiologue au CHU de Tours.
- Possibilité de choisir comme Module CERCIP votre statut de sportif de Haut ou de Bon Niveau, et d'obtenir une note en lien avec votre niveau sportif.
- Gratuité du Pack'Sport qui donne accès aux cours « loisir », aux animations et événements sportifs, aux stages de pleine nature, compétitions universitaires, à des avantages auprès de partenaires sportifs locaux.
- Allongement de la durée des bourses pour les SHN

DEVOIRS :

- Participation **obligatoire** aux compétitions universitaires dans la discipline de l'athlète (la licence FFSportU est comprise dans le Pack'Sport).
- Représentation de l'Université de Tours lors de différentes manifestations.
- Participation aux réceptions des Sportifs de Haut ou de Bon Niveau, et échanges avec le chargé de mission du SUAPS
- Se rendre aux rendez-vous fixés : médecin, entretiens de suivi par le chargé de mission du SUAPS...

FICHE DE CANDIDATURE
AU STATUT DE SPORTIF DE HAUT ou de BON NIVEAU
A L'UNIVERSITÉ DE TOURS
ANNÉE 2019–2020

**Toutes les rubriques doivent impérativement être remplies
sous peine de non examen par la Commission**

à retourner au SUAPS 14 avenue Monge – Parc de Grandmont – 37200 TOURS **avant le 03 septembre 2019**

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse personnelle (familiale) :

..... Tél. :

Adresse à Tours ou agglomération :

Tél. portable :

Adresse électronique personnelle OBLIGATOIRE pour les contacts (écrire lisiblement) :

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CURSUS UNIVERSITAIRE

- Pour 2019 – 2020, inscription sollicitée à l'Université de TOURS* :

UFR – FAC	Filière	Année d'études	Observations

*Cette demande d'inscription est à effectuer personnellement en respectant impérativement les délais de retrait et de retour du dossier, auprès de la scolarité de l'UFR choisie.

**L'attention des candidats au Statut de Sportif de Haut ou de Bon Niveau est attirée sur :
L'IMPOSSIBILITÉ en 1^{ère} année de PACES d'aménager le CURSUS et les dates d'EXAMEN ou CONCOURS**

- Coursus antérieur

Années	Établissement	Filière – U.F.R.	Cycle et année d'études	Résultats obtenus		Observations
				1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
2018–2019						
2017-2018						
2016-2017						
2015-2016						

II – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SITUATION SPORTIVE

SPORT : **Spécialité :**

Dans quel club êtes-vous licencié(e) ? :

A quel niveau pratiquez-vous (par ex. : Ligue 1 , ou classement fédéral ...) :

Êtes-vous classé(e) ATHLÈTE de Haut Niveau sur une liste Jeunesse et Sport ? Si oui laquelle ?

Êtes-vous scolarisé(e) en Pôle (Espoir, France ; Centre d'entraînement...)?

Si OUI, dans quel établissement ?

Programme hebdomadaire d'entraînement 2018/2019 à remplir par l'entraîneur (même si variable , et cocher les cases concernées) :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6:00/7:00							
7:00/8:00							
8:00/9:00							
9:00/10:00							
10:00/11:00							
11:00/12:00							
12:00/13:00							
13:00/14:00							
14:00/15:00							
15:00/16:00							
16:00/17:00							
17:00/18:00							
18:00/19:00							
19:00/20:00							
20:00/21:00							
21:00/22:00							
22:00/23:00							

Nom et prénom de votre entraîneur :

Son adresse, téléphone et adresse mail :

AVIS à recueillir par le candidat (sauf pour les sportifs de Haut Niveau) :

1 – AVIS détaillé du Conseiller Technique National ou Régional ou Départemental
 ou à défaut du Président du Comité Régional ou Départemental si pas de Conseiller Technique

Défavorable Favorable Très favorable

Motivation de l'avis :

Nom et adresse du signataire,

Cachet et signature

SPORTIF DE HAUT ou de BON NIVEAU
Université de TOURS

Année Universitaire 2019-2020

PALMARÈS

NOM, Prénom :

ACTIVITÉ SPORTIVE :

Présentez chacune de vos trois meilleures performances pour les quatre dernières années :

	RÉSULTATS SPORTIFS FÉDÉRAUX	Résultats sportifs scolaires ou universitaires (UNSS - FFSportU)
2019		
2018		
2017		
2016		